

Saint-Ouen, le 19 novembre 2020

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Monsieur le Premier ministre,

Cheer Jean,

Notre pays, et avec lui la Région Ile-de-France, doivent une nouvelle fois faire face à une situation des plus complexes. Ce deuxième confinement nous conduit à redoubler d'efforts pour maintenir à niveau l'activité de notre territoire en assurant la survie de nos acteurs économiques, sociaux, culturels mais aussi sportifs.

Le mouvement sportif français fait partie des premiers touchés de la crise sanitaire que nous traversons : fermeture des clubs sportifs, arrêt des compétitions, annulation des manifestations sportives et pertes de recettes, dont plus de 25% sont liés à la non reprise des licences. Cette situation dramatique conduit d'ores et déjà un certain nombre de clubs à fermer et à licencier leurs personnels.

Consciente de cette situation, dès le début de la crise, j'ai rapidement pris la décision de venir en aide à ce secteur à travers la mise en place d'un vaste plan de soutien au mouvement sportif.

Des mesures financières d'urgence ont été adoptées par le Conseil régional d'Ile-de-France dès le mois d'avril 2020, traduisant notre volonté de tout mettre en œuvre pour soutenir le monde du sport. Un plan de relance de 15 millions d'euros a été voté en juin dernier pour venir en aide aux secteurs du sport et des loisirs qui a notamment permis le financement de 10 000 stages d'été dans le but de faciliter la reprise des clubs et de permettre aux jeunes de reprendre goût à l'activité physique et sportive. Un fonds d'urgence de 150 000€ a été mis en place pour venir en aide aux centres équestres les plus en difficulté face aux dépenses liées à l'alimentation et aux soins des chevaux.

A cela s'ajoute le fonds de soutien aux clubs franciliens d'un montant de 1,2 million d'euros qui a pour principal objectif d'aider les petits clubs sous forme de bons d'achat. A la fin de cette année 2020, ce sont 4000 petits clubs - soit 20% des clubs sportifs franciliens – qui auront bénéficié de ce soutien au fonctionnement quotidien.

Enfin, à l'initiative de mon vice-président chargé des Sports, Patrick Karam, je me suis engagée à verser l'ensemble des subventions 2020 votées à l'attention du mouvement sportif régional, indépendamment de la réalisation effective des actions initialement prévues. Cet engagement représente un total de près de 10 millions d'euros à l'attention du mouvement sportif francilien.

En dépit de ce soutien régional, ce deuxième confinement ne fait qu'aggraver la situation et, sans reprise d'une activité partielle, nous assisterons à la mort programmée du sport amateur et de la pratique en club.

Dans un tel contexte, les ligues et les comités régionaux sont prêts à travailler avec les autorités sanitaires afin de mettre en place des protocoles garantissant une pratique sportive encadrée et sécurisée.

Aussi, dans la continuité des échanges du Président de la République avec des représentants du secteur sportif, je souhaiterais que soit rapidement engagée une stratégie de sortie progressive du confinement pour ce secteur.

Dans cette attente, il me paraît indispensable de travailler à une solution intermédiaire en permettant la réouverture des associations et clubs sportifs des disciplines pratiquées en extérieur. Il en va de la survie des structures sportives mais également de la santé - physique comme mentale - d'une importante partie de la population.

Le mouvement sportif se tient prêt puisqu'il a d'ores et déjà élaboré de stricts protocoles sanitaires adaptés - impliquant par exemple la non utilisation des vestiaires et douches pour des disciplines telles que le football ou le rugby ou encore en individualisant la manipulation des matériels sportifs pour l'équitation ou le golf - ce qui permettrait d'envisager une rapide réouverture de nombreux clubs sportifs.

Une première étape pourrait être d'organiser la reprise des disciplines pouvant s'exercer en plein air avant d'envisager, dans un second temps, la reprise de l'ensemble des disciplines à l'instar de ce qui a été fait lors de la première stratégie de déconfinement au printemps dernier.

Dans l'hypothèse où une suite favorable serait donnée à cette proposition, vous pouvez compter sur l'engagement total de la Région Ile-de-France à accompagner le mouvement sportif régional.

Espérant que cette situation préoccupante ainsi que les mesures d'urgence qui vous sont proposées trouvent échos au sein de votre Gouvernement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

Bien à vous



Valérie PECRESSE

Conseil régional

Adresse Postale : 2 rue Simone Veil – 93400 SAINT-OUEN

Tél. : 01 53 85 53 85 ; Fax : 01 53 85 53 89

www.iledefrance.fr

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E